

MGL-30

# ANTICIPER ET SURMONTER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS SON EQUIPE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre les enjeux d'une prévention des RPS pour son équipe
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire le stress
- Mettre en place des actions de prévention de harcèlement, violence, souffrance au travail
- Définir des indicateurs de diagnostic et de suivi pour son équipe

## CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Les enjeux des risques psychosociaux pour une équipe**
  - ✓ Définir les risques psychosociaux et acquérir une terminologie commune.
  - ✓ Connaître les obligations légales, les accords nationaux et les risques juridiques.
  - ✓ Les enjeux pour l'entreprise et pour les individus.
  - ✓ Les situations considérées comme "à risque".
- **Les bonnes pratiques pour prévenir le stress et le burnout**
  - ✓ Identifier les principaux "stresseurs" dans l'environnement de travail.
  - ✓ Mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire le stress.
  - ✓ Analyse des techniques de réduction du stress.
  - ✓ Prévenir les risques de burnout, de brownout et de boreout.
- **Prévenir les situations de harcèlement**
  - ✓ Comprendre les enjeux juridiques du harcèlement.
  - ✓ Les différents types de harcèlement (moral, sexuel...).
  - ✓ Savoir agir en cas de harcèlement avéré.
  - ✓ Adopter la bonne communication avec son équipe.
- **Prévenir les situations de violence**
  - ✓ Comprendre les différents types de violence : physiques, verbales, morales...
  - ✓ Identifier les facteurs de violence.

- ✓ Identifier les leviers d'actions pour prévenir ou atténuer les situations de violence.
- **Prévenir la souffrance au travail au sein de son équipe**
  - ✓ Les symptômes de la souffrance au travail.
  - ✓ Absentéisme, turnover, troubles divers.
  - ✓ Outils et méthodologie pour prévenir la souffrance au travail.
  - ✓ Mettre en place un baromètre de climat social.
- **Adapter sa posture managériale**
  - ✓ Poser un diagnostic sur les pratiques de management au sein de son équipe.
  - ✓ Savoir définir des indicateurs pour son équipe.
  - ✓ Prendre des mesures correctives et améliorer l'organisation du travail.
- **Mettre en œuvre un plan d'action**
  - ✓ Définir et mettre en place un plan d'action.
  - ✓ Savoir communiquer son plan d'action.
  - ✓ Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail et mener des audits réguliers.

## PUBLIC CIBLE

- Managers ou futurs managers,
- Chefs de projet,
- Responsables d'équipes.

## DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

## ANIMATEUR :

Formateur spécialisé